

Visite de Amar Ghoul à la fête du bijou d'Ath Yenni

Plusieurs mesures d'accompagnement des artisans annoncées



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3632 - Lundi 3 août 2015 - Prix : 10 DA

Emploi et protection sociale

La seconde caravane d'information lancée hier à Alger

Page 4

Polémique sur l'introduction du dialectal

Pour Benghebrit, l'enseignement de l'arabe est «incontestable»

Page 3

Les islamistes oublient la CNLTD

Par Mohamed Habili

Le fait que Djaballah cherche à unir les islamistes dans une seule formation est une preuve supplémentaire que pour cette mouvance du moins la CNLTD est une page tournée. D'où la nécessité de passer à autre chose, car il n'est jamais bon de rester sur un échec, ni même sur un goût d'inachevé. Mais qu'est-ce qui a eu donc raison de ce qui se donnait, il y a encore peu, pour le front uni de l'opposition, en dépit des divergences de ses composantes, dont certaines d'énormes en effet, une année à peine après la rencontre fondatrice du Mazafran ? Est-ce l'apparition depuis de désaccords politiques relatifs à des questions d'actualité, des points de détails imprévisibles à l'origine, des impondérables comme le cours de la vie ne cesse de ménager, qu'on aurait d'ailleurs tendance à sous-estimer de prime abord mais qui à l'expérience se révèlent en mesure de casser les unions les plus solides, les plus sacrées ? Cependant, on ne peut pas dire que la CNLTD ait connu ce genre d'épreuves, puisque pour exister il a fallu que ses membres consentent à faire expressément l'impasse sur tout ce qui les sépare, et par rapport auquel ce qui les unit est en lui-même assez dérisoire : la maladie de Bouteflika, qui à ce moment pouvait donner quelque espoir à des gens peu scrupuleux. Or, chemin faisant, l'actualité a fourni au moins une bonne occasion pour chacun des membres de reprendre ses esprits et sa liberté. **Suite en page 3**

Travail des enfants durant la saison estivale

Les petits jobs des grandes vacances



PH > D. R.

Les enfants dans ce cas s'exposent quotidiennement aux différents états d'âme et gagnent leur journée avec les moyens du bord. Une situation qui nécessite l'intervention des structures concernées. **Lire page 2**

Afin de booster les exportations hors hydrocarbures
Le FCE soumet plusieurs propositions au gouvernement

Page 5

Expositions/ Semaine culturelle de Ouargla à Constantine

La sculpture sur bois «vole la vedette»

Page 13

Travail des enfants durant la saison estivale

Les petits jobs des grandes vacances

■ Les enfants dans ce cas s'exposent quotidiennement aux différents états d'âme et gagnent leur journée avec les moyens du bord. Une situation qui nécessite l'intervention des structures concernées.

Par Mohamed Mabkhout

L'été qui coïncide avec les vacances scolaires offre à certains enfants, en phase de scolarisation, une période pour faire des petits métiers. L'eau, les beignets ou la figue de barbarie en relation directe avec l'été, s'achètent comme des petits pains pendant les grandes chaleurs. Un travail occasionnel pour des métiers saisonniers. Les enfants, dans

Visite de Amar Ghoul à la fête du bijou d'Ath Yenni
Plusieurs mesures d'accompagnement des artisans annoncées



LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat Amar Ghoul, a effectué, hier, une visite des stands de la fête du Bijou d'Ath Yenni (35 km au sud est de la wilaya de Tizi ouzou) dans sa 12^e édition. Lors de sa prise de parole au niveau du collège Larbi-Mezani qui abrite l'exposition, le ministre a annoncé l'accompagnement des artisans pour ouvrir des locaux à travers le territoire national. Comme il a pris l'engagement de prendre en charge la réalisation d'une maison de l'artisanat à Ath Yenni ainsi qu'un musée de l'artisanat. Amar Ghoul a réitéré l'engagement de son département ministériel de mettre en œuvre d'autres mesures d'accompagnement en direction des artisans, dans le cadre de la valorisation de leurs produits ainsi que pour leur commercialisation. Il a même évoqué la possibilité de faciliter l'exportation des produits de l'artisanat, qui, de l'avis du ministre, peuvent concurrencer des produits d'autres pays. Au cours de la même de la visite, le ministre a inspecté l'auberge «Le bracelet d'argent» d'Ath Yenni qui fera l'objet de travaux de réhabilitation, de modernisation et d'extension pour un montant de 200 millions de dinars, ce qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 10 à 25 chambres ainsi que la réalisation de nouveaux espaces, notamment une salle polyvalente. **Hamid Messir**

ce cas, s'exposent quotidiennement aux différents états d'âme et gagnent leur journée avec les moyens du bord. Une situation qui nécessite l'intervention des structures concernées.

Les vacances estivales ne sont pas obligatoirement synonyme de repos et de détente pour les enfants en âge de scolarisation. Des jeunes ayant juste terminé leur année scolaire ont vite jeté leurs cahiers et stylos pour retrousser les manches. Motivés notamment par leurs parents, suivant le proverbe qui dit que le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt. Des familles à faible revenu font face à des situations financières difficiles. Et pour rattraper le déficit, envoient dans les rues leurs enfants pour gagner de l'argent. Ces derniers mettent vite le cap sur le travail pour aider leurs parents et pour laisser une partie de ce qu'ils gagnent pour la prochaine rentrée scolaire.

Une option qui supprime toute occasion de relaxation et de repos au profit d'un pénible travail, supprimant ainsi la détente de leur programme annuel. Nous nous sommes rapprochés de ces personnes en quête d'un supplément à leurs bourses pour supporter la cherté de la vie. Pour ce faire, des métiers qui reviennent uniquement durant la saison des grandes chaleurs. Parmi ces derniers, la vente ambulante dans les espaces publics, cette activité qui inclut plusieurs possibilités temporaires et relatives à la saison. La vente de l'eau en bouteille, les beignets, ou même la figue de barbarie (le fruit saisonnier) surgissent durant ces jours. Du mois de mai au mois de septembre, les enfants se livrent à ces petits métiers. Les aribus, les stations de métro ou de tramway sont investis par des marchands de l'eau. Ils sont



repérables par le port de fardeaux de petites bouteilles d'eau fraîche très demandées durant les grandes chaleurs. Il suffit de faire un saut au niveau des plages pour constater le nombre important d'enfants qui les parcourent. Leur but n'est pas de tremper leurs pieds dans l'eau de la grande bleue et profiter de toute sa fraîcheur, mais pour vendre des beignets aux estivants. Au prix de 40 dinars, le jeune vendeur subit de temps à autre l'abus de certains clients. A chaque saison estivale, la figue de barbarie, connue sous le nom de «hendli», est vendue sur des caisses en bois posées sur des charrettes. Mise à part la saveur du fruit bien épluché, ces enfants se retrouvent avec les mains pleines d'épines. Nous

sommes rapprochés de ces enfants dans le but de connaître leurs réelles motivations, commençant par subir le soleil brûlant. Amine, un marchand d'eau de 8 ans : «Je n'ai pas choisi ce métier par ce que je l'aime mais par ce que j'ai besoin d'argent, et au lieu de demander je préfère travailler», a-t-il répondu à notre question. Et à notre question sur les vacances scolaires et le repos : «Je travaille quand je peux, n'empêche que de temps en temps je pars à la plage en compagnie de mes amis», a-t-il ajouté. Pour une bouteille à 30 DA, il est obligé de faire plusieurs points de vente, particulièrement les bus des voyageurs. Il suffit juste que la température monte, pour que ces jeunes gens se mettent au

boulot. L'assoiffé est un client potentiel, qui mord vite à l'hameçon lorsqu'il aperçoit la fraîcheur de la bouteille, pour un prix marginalement plus élevé. Ces vendeurs exercent ces métiers occasionnels dans des conditions pour le moins que l'on puisse dire déplorables, contrairement à la situation de cette activité dans des pays connus pour leur respect des conditions de travail où les marchands d'eau sont des travailleurs intérimaires. Employés par les sociétés, ils bénéficient d'un statut juridique fixe. Chez nous, la situation requiert l'intervention des autorités pour mettre fin au travail des enfants qui seront les hommes de demain.

M. M.

AADL et LPP

Les préaffectations remises en décembre 2015

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que les souscripteurs aux projets AADL 2001/2002 ainsi que les souscripteurs pour les logements promotionnels publics (LPP) recevront leurs préaffectations à partir de décembre prochain.

Lors de sa visite de travail et d'inspection au chantier de la Grande mosquée d'Alger qui sera réceptionnée dans les délais, le ministre a affirmé que l'opération de distribution sera lancée à partir du deuxième semestre de 2015 et s'achèvera à la fin 2016. S'agissant des souscripteurs aux projets AADL 2001/2002 ainsi que les souscripteurs pour les logements promotionnels publics, ils recevront leurs préaffectations à partir de décembre prochain. Selon le ministre, le nombre des souscripteurs de 2001 et 2002 à la formule location-vente de l'AADL s'élève à 104 757 ayant versé la première tranche du coût global du logement. Abdelmadjid Tebboune a également indiqué, lors de cette visite, que le gros œuvre de la Grande mos-

quée d'Alger est achevé à 65%, estimant qu'elle sera réceptionnée «dans les délais impartis», soit en septembre 2016. le ministre a constaté que la cadence des travaux a augmenté depuis quelque mois et que «ce projet est complexe», a ajouté le ministre qui a demandé à l'entreprise chinoise chargée de sa réalisation (CSCEC) de maintenir la cadence actuelle des travaux, constatant une hausse significative de coulage du béton, qui est passé de 12 000 m³ à 15 000 m³. «C'est ainsi qu'on peut rattraper le retard de 18 mois enregistré par le projet», a-t-il ajouté pour achever dans les délais les travaux de construction de Djamaa El-Djazaïr, doté d'une salle de prière de plus de 20 000 m² pouvant accueillir jusqu'à 120 000 fidèles. Le ministre a par ailleurs souligné que cette infrastructure sera dotée de sa propre centrale électrique et son approvisionnement en eau pour être autonome. Il a également relevé que les ouvriers commencent à préparer la pose des charpentes au niveau de la coupole de la salle de prière, alors que les autres

parties du projet, comme la bibliothèque et Dar El Qoran, sont à des stades divers d'avancement, à commencer par les travaux de ferrailage et de coffrage. Au niveau du minaret, haut de 270 m, 44 m ont été réalisés et le reste le sera en charpente métallique. Le projet a démarré après la signature officielle, le 28 février 2012, du marché entre l'Agence nationale de réalisation et de gestion de Djamaa El-Djazaïr Anargema et l'entreprise CSCEC pour le réaliser en trois ans et demi contre un financement de plus de 100 milliards de DA. S'étendant sur plus de 20 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte douze bâtiments indépendants dont une salle de prière, une esplanade et un minaret d'une hauteur de 270 m, une bibliothèque de 2 000 places, un centre culturel, une Maison du Coran de 300 places, un musée d'art et d'histoire islamiques, un parking de 6 000 véhicules, des bâtiments administratifs ainsi que des espaces réservés à la restauration.

Thininene Khouchi

Polémique sur l'introduction du dialectal

Pour Benghebrit, l'enseignement de l'arabe est «incontestable»

■ Ayant fait face à une vague de critiques suite à ce qu'elle a qualifié de rumeur concernant l'enseignement de l'arabe dialectal à l'école, la ministre a répliqué une seconde fois afin de mettre fin à la confusion. L'enseignement en langue arabe est «incontestable».

Ph/E. Sorayouj, A.



Par Yasmine Ayadi

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, n'a qu'à signer et persister concernant un débat qu'elle a pourtant bien provoqué. Pour répondre aux polémistes, la ministre a affirmé, hier à Alger, que «l'enseignement en langue arabe est incontestable et qu'il ne faut pas tromper la société», assurant que la problématique qui se pose est «comment maîtriser la langue arabe enseignée». «L'enseignement en langue arabe est incontestable. La Constitution et la loi d'orientation sont claires à ce sujet et donc il ne faut pas tromper la société», a précisé M^{me} Benghebrit lors d'une conférence de presse, en marge de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens dans les wilayas du nord et des Hauts-Plateaux.

La conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, a-t-elle poursuivi, avait «préconisé la maîtrise des compétences des langues dont celles de la langue arabe enseignée et la promotion de l'enseignement préscolaire en vue de permettre à l'enfant d'acquiescer un bon bagage linguistique». Les recommandations de cette conférence sont issues des «résultats d'examen en langue arabe et le problème qui se pose est comment améliorer la maîtrise de la langue arabe enseignée», citant le cas d'une wilaya dont les «résultats des examens en langue arabe sont faibles bien que l'environnement soit arabophone». «Il ne faut pas tromper la société concernant cette problématique et nous devons ouvrir un débat sur l'optimisation de l'enseignement des langues de base, dont la langue arabe enseignée», a indiqué M^{me}

Benghebrit. Concernant l'enseignement de la langue amazighe dans 20 wilayas du pays à partir de la prochaine rentrée scolaire 2015/2016, la ministre de l'Éducation nationale a affirmé qu'«il n'y a aucun problème concernant les enseignants de la langue amazighe». Elle a démenti l'annulation des épreuves de certaines matières, à l'instar de l'éducation islamique et de la géographie, soulignant qu'il s'agit de recommandations appelant à des épreuves anticipées pour certaines matières. «Il n'y a pas un manque d'enseignants des langues étrangères au sud du pays, mais plutôt des absences répétées. Nous examinerons cette question avec la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas)», a-t-elle dit. Parmi les propositions soumises par les directeurs de l'éducation de certaines wilayas figure «la révision de l'emploi du temps des cours dans certaines wilayas

dont celles du sud du pays», a ajouté M^{me} Benghebrit. Ce qui est positif dans la polémique soulevée sur l'enseignement de l'arabe dialectal, c'est qu'elle a ouvert le débat sur un véritable sujet ignoré depuis plusieurs décennies. Un débat qui malgré toutes les réactions s'impose comme une question importante de revoir ce qu'est l'Algérie dans son identité et son peuple. Toutes ces réactions qui expliquent, entre autres, que la langue arabe est une ligne rouge à ne pas franchir, donnent à réfléchir sur ce qui est et ce que deviendra l'enseignement de la langue tamazight revendiqué également comme langue obligatoire dans les programmes scolaires. Évidemment, la question n'est qu'à son début et l'approche identitaire n'est pas à ignorer si les responsables de l'Éducation comptent mettre fin aux polémiques concernant les langues de l'enseignement. Y.A.

Revendications socioprofessionnelles La tutelle disposée à résoudre les problèmes soulevés

LA MINISTRE de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a réitéré hier sa disposition à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats du secteur en vue de «meilleurs résultats». A une question de savoir si le ministère prévoyait une année scolaire 2015-2016 sans grèves, la ministre a répondu, lors d'une conférence de presse en marge de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens dans les wilayas du nord et des Hauts-Plateaux : «Je ne peux garantir qu'il n'y aura pas de grève, toutefois je m'engage à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats en vue de meilleurs résultats». Rappelant que ses réunions avec les syndicats sont «régulières», M^{me} Benghebrit a indiqué qu'elle rencontrera les syndicats la fin août. Le secteur de l'éducation a, par ailleurs, reconnu que M^{me} Benghebrit «sera confrontée à un autre problème en raison de la hausse des naissances qui a dépassé le taux de réalisation des établissements scolaires». «J'ai une forte conviction qu'avec cette société et tous ces élèves, nous pourrions atteindre des résultats meilleurs», a-t-elle conclu. Y.A.

Projet de loi criminalisant les violences contre les femmes

Sellal interpellé pour lever le blocage

Le projet de loi sur les violences faites aux femmes qui est au niveau du Conseil de la nation après avoir été adopté par l'APN en mars 2015, continue d'alimenter la polémique en cette période d'été, sachant que la session déprintemps du Parlement a été clôturée le 7 juillet dernier.

En attendant la reprise des travaux du Parlement en septembre prochain dans le cadre de la session d'automne pour voir plus clairement si le projet de loi sur les violences faites aux femmes est bloqué ou s'il s'agit d'une temporisation, certaines associations et militants des droits de l'homme ont dénoncé une tentative de «blocage» du texte et d'autres s'adressent au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour intervenir sur ce sujet. Cette fois-ci, c'est Amnesty International qui a adressé hier une lettre au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour débloquer le projet de loi sur les violences faites aux femmes.

Dans sa lettre, cette ONG rappelle que les violences contre les femmes, dont celles sexuelles,

sont «des violations des droits humains touchant à l'intégrité physique et psychique des femmes et des jeunes filles». Cette organisation considère ce projet de loi comme «une avancée positive pour la protection des femmes et des jeunes filles contre les violences».

L'ONG rappelle que le projet de loi sur les violences faites aux femmes, adopté par l'Assemblée populaire nationale en mars 2015, n'a toujours pas été adopté par le Conseil de la nation. A cette effet : «Nous vous appelons à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce projet de loi soit adopté dans les plus brefs délais. Nous vous demandons également d'adopter une législation qui pénalise la violence contre les femmes sous toutes ses formes ainsi que des mesures permettant d'améliorer l'accès des victimes à des soins médicaux et des services de soutien adéquats», écrit l'ONG. D'autre part, cette organisation rappelle aussi ses «réserves» sur la clause qui prévoit «l'arrêt des poursuites judiciaires en cas de pardon de la victime, exposant ainsi les femmes à un risque accru de violence et de

coercition pour qu'elles retirent leur plainte». Il est à rappeler que ce texte a été adopté par la chambre basse du Parlement après un débat houleux et un rejet des islamistes et quelques députés qui se disent conservateurs. Ils avaient même accusé le gouvernement de vouloir «disloquer» la famille algérienne à travers ce projet. Cependant, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a pu gagner la bataille, avançant l'argument que ce texte n'a rien de contradictoire avec la religion de l'Islam. Après son adoption par la majorité des députés même si les islamistes ont remis en cause le quorum, ce texte a suivi son chemin vers le Conseil de la nation, mais il n'a pas été programmé durant la session de printemps clôturée le 7 juillet dernier. Dans son discours prononcé à l'occasion de la clôture de la session de printemps de la chambre haute du Parlement, Abdelkader Bensalah, qui n'a pas cité le projet de loi sur les violences faites aux femmes directement, avait qualifié le bilan de cette session de positif au vu du nombre de projets de loi étudiés et adoptés

brassant plusieurs secteurs (économique, social et culturel), ce qui a permis, selon lui, de venir à bout des manques et des vides juridiques enregistrés et qui sont incompatibles avec les développements intervenus localement et à l'international. Il avait précisé que «si l'adoption n'a pas touché tous les textes au menu au tout début de la session, cela ne veut pas dire que lesdits textes qui n'ont pas été étudiés et pas adoptés ont été annulés ou retirés, mais ils seront pris en considération avec toute l'attention requise à l'avenir». Il est clair que Bensalah faisait allusion au projet de loi criminalisant les violences contre les femmes. Bensalah intervenait dans un contexte marqué par un débat houleux à travers des canaux médiatiques, qui a laissé croire que les parlementaires de l'Alliance verte auraient demandé au bureau du Conseil de la nation de temporiser, le temps que cette déferlante s'amenuise avant sa reprogrammation lors de la prochaine session parlementaire.

Nacera Chennafi

LA QUESTION DU JOUR

Les islamistes oublient la CNLTD

Suite de la page une

Ce moment de rupture non suivi d'effet, ce qui montre bien que le calcul à l'origine de la CNLTD est vraiment à toute épreuve, c'est la polémique qui a éclaté à l'APN et hors de celle-ci, lors de l'arrivée sur le bureau de l'APN de la loi de protection des femmes contre les violences ordinaires qui leur sont faites. Egaux à eux-mêmes, les islamistes se sont dressés comme un seul homme pour lui faire barrage, alors même qu'elle tenait compte de leur sensibilité en faisant en sorte que les violences en question ne fassent pas l'objet de poursuites automatiques, la possibilité étant au contraire laissée à la victime d'accorder son pardon au coupable. En toute logique, les partis laïques, ou du moins non islamistes, auraient dû dès ce moment rétablir toute la distance idéologique et politique qui les sépare des partis islamistes, ce qui en fait ne pouvait se faire que par leur sortie de la CNLTD, du moment qu'ils n'en pouvaient exclure les partisans de la violence aux femmes. Il faut ne pas avoir soi-même de convictions politiques bien ancrées pour ne pas rompre sur-le-champ avec des gens pressant pareille opinion. Ou bien alors, il fallait croire dur comme fer que Bouteflika n'en avait plus pour très longtemps. Tout montre qu'ils n'en sont pas conscients, mais les laïcs de la CNLTD ont commis un acte suicidaire vis-à-vis de l'opinion en continuant après cela de faire cause commune avec les islamistes. Si ceux-ci tenaient tant à ce que leur alliance soit préservée, la moindre des choses c'aurait été de prendre en compte leur sensibilité concernant une question où a priori une entente était possible. Le RCD, qui se présente comme l'animateur de la vie politique nationale, en tant que tel à la pointe du combat pour la modernité, n'a pas bronché devant la débauche de réaction noire déployée à cette occasion par la mouvance islamiste dans son ensemble, otage qu'il était de la CNLTD. Il serait étonnant qu'il s'en relève jamais. Et puis, voilà que ce sont les islamistes eux-mêmes qui parlent de faire bloc, d'unifier leurs rangs. A croire qu'ils ont oublié l'existence de la CNLTD, qu'ils sont déjà unifiés, et de plus dans le cadre d'une alliance si vaste qu'elle englobe jusqu'à l'ennemi idéologique, et que d'ailleurs il ne s'agissait plus que de formaliser par la tenue d'un congrès constitutif. Un tel oubli n'implique pas cependant qu'ils sont psychologiquement disposés à se dépasser en acceptant de se fondre dans une seule organisation. On en a la preuve avec l'échec, du reste très prévisible, de Djaballah.

M. H.

Emploi et protection sociale

La seconde caravane d'information lancée hier à Alger

■ Le coup d'envoi de cette caravane a été donné par le ministre du secteur, Mohamed El Ghazi, depuis la Grande Poste, et devra sillonner l'ensemble des wilayas du littoral jusqu'au 22 août courant.

Par Saïda F.

La seconde édition de la caravane nationale d'information sur l'emploi et la protection sociale a été lancée hier à Alger sous le slogan «Emploi et protection sociale : garantie d'un travail décent». Le coup d'envoi de cette caravane a été donné par le ministre du secteur, Mohamed El Ghazi, depuis la Grande Poste, et devra sillonner l'ensemble des wilayas du littoral jusqu'au 22 août courant. Des caravanes

Autoroute Est-Ouest Mobilis annonce l'amélioration et la densification de son réseau

L'OPÉRATEUR public de téléphonie mobile «Mobilis» a annoncé, dans un communiqué, l'amélioration et la densification de son réseau sur l'autoroute Est-Ouest par la «mise en air» de nouveaux sites pour sa couverture réseau. Il s'agit des sites de Bordj Bou-Arréridj, desservant le tronçon allant entre la commune d'El Yachir et Hammam El Biban, en plus du lancement de travaux d'optimisation de haute technicité, «nécessaires pour intégrer les derniers sites déployés récemment sur d'autres régions, en confirmant ainsi la distinction de Mobilis par sa couverture réseau, la plus étendue à travers le territoire national», a précisé la même source. «Ces dernières mises en air de sites de couverture ont été opérées dans des délais records, en réponse à l'engagement tenu par la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Houada Imane Feraoun, lors de sa dernière visite dans la wilaya», a souligné le communiqué. «La ministre avait promis, lors de son intervention en direct dans une émission de la radio locale, d'apporter les améliorations nécessaires pour garantir une couverture de qualité du réseau Mobilis», a ajouté la même source. L'opérateur de téléphonie mobile a insisté, à ce propos, sur la «disponibilité» de ses produits, offres et services au niveau des relais autoroutiers déjà opérationnels, «apportant ainsi un confort et un accompagnement commercial aux voyageurs». «A travers cette présence technique et commerciale, Mobilis confirme son engagement d'être toujours proche de ses clients pour leur offrir un service de haute qualité», a conclu le communiqué.

R. N.

similaires seront organisées au profit des wilayas des Hauts-Plateaux en septembre et du Sud en octobre. Accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ainsi que du Secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Said, M. El Ghazi a tenu à souligner le «succès» ayant couronné la première édition de cette manifestation, la qualifiant de «véritable salon itinérant» sur les activités du secteur. Les escales de cette caravane permettront de «répondre aux questionnements sur les sujets liés à la législation du travail, à l'emploi et à la législation de la sécurité sociale», a-t-il expliqué. Elles constitueront également des espaces de rencontres, de formation et d'information des employeurs et des citoyens sur leurs droits et obligations en la matière, a ajouté le ministre. La caravane permettra, en outre, aux jeunes auxquels elle s'adresse en priorité d'être au courant des opportunités d'emploi qui leur sont offertes à travers les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, «aussi bien l'emploi salarié que dans le cadre de la micro-activité», a poursuivi le ministre. Les dispositifs d'appui à l'emploi s'adressent en priorité aux jeunes issus de la



PH/D. R.

formation professionnelle ainsi qu'aux titulaires de diplômes universitaires. «L'orientation actuelle est qu'il s'agit plus d'un rôle économique que d'action sociale afin que le jeune contribue dans le développement économique du pays», a ajouté M. El Ghazi. Pour sa part, le SG de l'UGTA a salué l'organisation de cette manifestation, et assuré

l'engagement de la Centrale syndicale à «soutenir» cette démarche et à œuvrer pour son développement, considérant quelle «constitue un facteur de confiance entre les jeunes et le monde du travail». De son côté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a mis en avant les perspectives d'emploi qu'un dispositif comme l'Agence nationale de

soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) est susceptible d'offrir aux jeunes à la recherche de postes d'emploi. «Les jeunes chômeurs et les diplômés universitaires peuvent se lancer dans le monde du travail en créant des micro-entreprises et peuvent devenir, par la suite, de grands promoteurs», a-t-il observé.

S. F.

Union africaine

Tenue à Alger de la 1^{re} réunion des groupes de travail sur la gouvernance

Les travaux de la première réunion des groupes de travail de l'architecture africaine de la gouvernance sur «Le constitutionnalisme et l'Etat de droit» et «Ils droits de l'Homme et la justice transitionnelle» ont débuté, hier à Alger, avec la participation d'une cinquantaine de représentants des organismes de l'Union africaine (UA).

La cérémonie d'ouverture de cette réunion dont les travaux s'étaleront sur quatre jours, a été présidée par Mourad Medelci, président du Conseil constitutionnel, en présence notamment de la Commissaire aux Affaires politiques, M^{me} Aïsha Abdullahi, et du président du Comité des représentants permanents (COREP), Albert Chimbindi.

La rencontre, tenue au siège du Conseil constitutionnel, est consacrée à la formation

des structures du groupe de travail sur «Le constitutionnalisme et l'Etat de droit» et celui sur «Les droits de l'Homme et la justice transitionnelle», ainsi qu'à l'élaboration de leur plan d'action et perspectives, a-t-on appris auprès des organisateurs.

L'architecture africaine de la gouvernance (AAG) est «une approche politique visant à définir des normes, des institutions et des procédures afin de faciliter une convergence dans la mise en œuvre de politiques et programmes sur la gouvernance en vue d'une meilleure intégration», lit-on dans un document remis à la presse au terme de la cérémonie d'ouverture.

Le Conseil exécutif de l'UA, ayant pris note des initiatives du département des affaires politiques de la Commission africaine

consistant à mettre en place une architecture panafricaine de gouvernance, a, par décision prise lors du 14^e Sommet de l'UA en 2010, recommandé l'identification des obstacles à l'intégration continentale et des mesures à prendre pour les surmonter, précise le même document.

Le lancement de la plateforme le 15 juin 2012 à Lusaka, en Zambie, a été suivi de réunions pour l'élaboration de documents de référence, à savoir : un plan d'action et les règles de procédures pour son fonctionnement afin de favoriser les échanges d'information, faciliter l'élaboration des positions communes africaines en matière de gouvernance et renforcer les capacités des acteurs africains pour qu'ils parlent d'une seule voix, ajoute la même source.

Samy R./APS

Service national

L'opération de régularisation a touché plus de 200 000 citoyens

Plus de 200 000 citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014 ont bénéficié des mesures de régularisation de leur situation vis-à-vis du service national depuis le début de l'opération en mars 2011, indiquait hier le ministère de la Défense nationale, précisant que l'opération se poursuit dans de «bonnes conditions». «Le MDN informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir, ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», lit-on dans le communiqué. «A ce titre, et

depuis le début de cette opération jusqu'au 25 juin 2015, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à 201 154 citoyens, dont 2 585 résidant à l'étranger», précise la même source. Le MDN a indiqué que dans le cadre de ces mêmes mesures, 513 013 retardataires des classes jusqu'à 2010 ont également été régularisés pen-

dant cette même période. Les centres du service national, à travers tout le territoire national, «continueront à recevoir et à prendre en charge avec toute la diligence requise, les personnes concernées, et ce, indépendamment des calendriers de passage fixés antérieurement», conclut le communiqué du MDN.

R.G.

Afin de booster les exportations hors-hydrocarbures

Le FCE soumet plusieurs propositions au gouvernement

■ Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) préconise plusieurs mesures pour développer les exportations hors-hydrocarbures, permettant d'engager l'économie nationale dans la diversification de ses recettes financières extérieures et dans une dynamique d'insertion dans le marché mondial.



Par Salem K.

Dans un plaidoyer baptisé «Plan d'urgence économique de l'Algérie», remis la semaine dernière au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en guise de propositions en faveur de l'économie nationale, le FCE estime que devant la modestie des résultats enregistrés en matière d'exportations hors-hydrocarbures, il y a une «urgence absolue» à prendre les mesures nécessaires pour infléchir les tendances lourdes observées jusqu'ici dans ce domaine. Le FCE a fait remarquer, dans ce sens, que malgré certains légers progrès, l'acte d'exporter reste soumis à des contraintes et des obstacles réels qu'il faudra lever le plus rapidement possible pour atteindre les objectifs que les parties signataires du pacte social et économique (PNES) se sont fixés à l'horizon 2020/2022, soit 10 milliards USD d'exportations hors-hydrocarbures.

L'organisation patronale a également jugé que le dévelop-

pement des exportations hors hydrocarbures par la diversification de l'économie et la relance de l'outil industriel national est considéré aujourd'hui comme une «nécessité majeure» aussi bien par les pouvoirs publics que par les différents agents économiques qu'ils soient publics ou privés.

Soulignant que c'est à l'entreprise que revient la charge de conquérir des parts de marchés extérieurs, le FCE considère que l'économie algérienne doit devenir exportatrice de produits manufacturés et de services.

Pour y parvenir, il suggère un certain nombre de mesures qui relèvent de l'Etat, touchant aux procédures et règlements, aux aides et aux subventions, à la logistique et aux pratiques bancaires fiscales, pour engager une véritable dynamique d'exportation.

Parmi les principales mesures formulées, figure l'installation d'un Conseil national consultatif pour la promotion des exportations sous la présidence du Premier ministre, ayant pour objectif le pilotage de la stratégie

nationale d'exportation. En appelant également à associer les entreprises privées aux commissions mixtes intergouvernementales, le FCE a appelé, par ailleurs, à la mise en place de missions économiques et commerciales au sein des ambassades algériennes implantées dans les pays qui représentent des marchés potentiels pour les produits algériens.

Le FCE a également réclamé l'autorisation de la création de structures commerciales à l'étranger en faveur des exportateurs algériens souhaitant consolider leur réseau sur les marchés d'exportation.

Dans le domaine bancaire, l'organisation patronale a suggéré, en plus de l'implantation des banques algériennes à l'étranger, notamment en Afrique, pour l'accompagnement bancaire des exportateurs, la création d'une banque rattachée directement à la Banque d'Algérie et spécialisée uniquement dans la procédure des exportations.

Au niveau national, le FCE plaide pour la dépenalisation du défaut de rapatriement et le

sanctionner par des amendes, tout en allongeant le délai de rapatriement à 240 jours au moins.

Le FCE réclame aussi l'allègement et la facilitation des procédures douanières et la réduction des délais, proposant un délai qui ne devrait pas dépasser 2 jours pour le dédouanement à l'exportation.

L'organisation patronale propose aussi la création de zones franches dédiées spécialement au développement de produits destinés en priorité à l'exportation et la levée de l'interdiction d'exportation de certains produits.

Pour ce qui est de la formation de la ressource humaine, le FCE propose la création d'un Institut de commerce extérieur et la mise en place de centres de formation dédiés aux métiers de l'export et les activités annexes.

Le plaidoyer du FCE a été élaboré après une série de rencontres initiées au début de l'année en cours avec les institutions publiques (ministères et organismes économiques).

S. K./APS

Sur instruction du ministre du Commerce

Création d'une cellule pour un meilleur contrôle aux frontières

Une cellule chargée d'engager une réflexion approfondie pour la mise à niveau du dispositif juridique et organisationnel régissant le contrôle aux frontières a été mise en place sur instruction du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.

Cette décision a été prise lors d'une séance de travail, tenue jeudi dernier à Alger, regroupant Belaïb avec les chefs d'inspection du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes aux frontières, a indiqué samedi un communiqué du ministère du

Commerce. Cette réunion a été consacrée à l'évaluation de l'activité du contrôle aux frontières et à l'examen des conditions de travail dans lesquelles exercent ces agents contrôleurs.

A cette occasion, Belaïb a donné des orientations pour une prise en charge efficiente du contrôle des produits importés, selon la même source.

Dans ce sens, il a mis l'accent notamment sur les différentes questions liées à la protection de la santé, à la sécurité des consumma-

teurs ainsi qu'à la lutte contre le phénomène de la contrefaçon, tout en insistant sur le fait que des mesures appropriées doivent être développées pour assurer une réelle protection des consommateurs.

Par ailleurs, il a appelé les services de contrôle aux frontières à réserver un traitement diligent aux dossiers présentés par les opérateurs et se mobiliser davantage pour la protection de l'économie nationale, précise le communiqué.

Hassina B

Hassi Messaoud Deux nouveaux gisements pétroliers entrent en production

LES DEUX gisements de Bir Sebaâ et de Bir M'sana (Hassi Messaoud) sont entrés en production samedi, permettant de renforcer la production pétrolière de l'Algérie avec un apport supplémentaire cumulé de 2 000 barils/jour dans une première phase.

Ces deux gisements ont été mis en service par le ministre de l'Energie, Salah Khebbi, en présence du P-DG de Sonatrach, Amine Mazouzi, et les représentants des partenaires étrangers dans ces gisements.

Le gisement de Bir Sebaâ (à 150 km au nord-est de Hassi Messaoud) assure une production initiale de 20 000 barils/j avant de passer à 40 000 barils/j à l'horizon 2019, sachant que ses réserves sont de l'ordre de 758 millions de barils dont 25% sont récupérables.

Il est opéré par l'association composée de Sonatrach, qui intervient à hauteur de 25%, contre 35% pour la compagnie thaïlandaise PTTEP et 40% pour le groupe vietnamien Petrovietnam.

Le groupement algéro-vietnamo-thaïlandais Bir Sebaâ a achevé les travaux d'exploration en 2008 et a signé, en 2011, un contrat avec le consortium japonais Japanese Gas Corporation (JGC) et JGC Algeria SPA pour réaliser les installations industrielles de traitement de pétrole, de pipelines d'expédition de pétrole et de gaz ainsi qu'une base industrielle sur le champ de Bir Sebaâ.

Les investissements consentis pour le développement de ce gisement sont estimés à près d'un (1) milliard de dollars, explique-t-on.

Pour ce qui concerne le gisement de Bir M'sana (à 300 km à l'est de Hassi Messaoud), il assure une production de 12 000 barils/j avec des réserves prouvées estimées à hauteur de 144 millions de barils et un taux de récupération de 39%.

Il est opéré par l'association qui regroupe Sonatrach (25%), la compagnie malaisienne Petronas (35%) et l'Espagnole Cepsa (40%).

Le projet Bir M'sana, qui comprend également une base-vie et une ligne électrique de haute tension (60 KV), a été réalisé par le groupement sud-coréen Hyundai pour un coût d'environ 160 millions de dollars.

La production provenant de ces deux gisements mitoyens est acheminée par un réseau de pipelines construit par Kahrif vers Haoud El Hamra. A rappeler que dans le cadre de son quota au sein de l'Opep, la production pétrolière de l'Algérie est plafonnée à 1,2 million de barils par jour depuis décembre 2008.

R. E.

Ville nouvelle de Hassi Messaoud

Les travaux de viabilisation en phase finale

«La ville actuelle de Hassi Messaoud fait face à un grand risque et le gouvernement s'est engagé à la délocaliser pour protéger la population et mettre en place un nouveau pôle énergétique et urbain plus sûr», a affirmé M. Khebri à des journalistes, en marge d'une visite d'inspection au site du projet.



Par Lamine D./APS

La réalisation du projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud est maintenue, a assuré à Hassi Messaoud le ministre de l'Energie, Salah Khebri, ajoutant que les travaux de viabilisation de ce futur pôle énergétique sont entrés dans leur phase finale.

«La ville actuelle de Hassi Messaoud fait face à un grand risque et le gouvernement s'est engagé à la délocaliser pour protéger la population et mettre en place un nouveau pôle énergétique et urbain plus sûr», a affirmé M. Khebri à des journalistes, en marge d'une visite d'inspection au site du projet. «Actuellement, les travaux de viabilisation sont entrés dans leur phase finale», a ajouté le ministre. La réception des travaux de viabilisation du site est

prévue avant fin 2016.

La future ville, pouvant accueillir 80 000 habitants, fonctionnelle à l'horizon 2020 et localisée dans la zone de Oued El-Maraâ, s'articule sur un périmètre d'urbanisation de 2 044 ha, un périmètre d'extension future de l'urbanisme de 1 161 ha, une zone verte existante de 313 ha et une zone d'activités logistiques (ZAL) de 965 ha, selon les explications des responsables de ce mégaprojet.

La première phase du projet, qui concerne l'aménagement du site et la viabilisation, a été confiée à un groupement d'entreprises publiques composé principalement des entreprises du groupe Cosider, de l'ENGCB et de Kahrif, rappelle-t-on. Le coût initial de réalisation de la future ville nouvelle de Hassi Messaoud est estimé à 97 milliards de dinars (près d'un mil-

liard de dollars), selon des chiffres de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED).

Le ministre a, en outre, assuré que des instructions strictes ont été données par les pouvoirs publics à l'effet de renforcer la sécurité des installations énergétiques notamment dans le sud du pays en coordination avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP). Interrogé, par ailleurs, sur la position de l'Algérie au sein de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) par rapport à la situation actuelle du marché pétrolier international, M. Khebri a émis le souhait de voir cette organisation «repandre le contrôle du marché en vue de contribuer à soutenir les prix». L'Algérie produira désormais 32 000 barils par jour de plus. Plus tôt dans la journée, le

ministre a assisté à la mise en production des deux gisements de Bir Sebaa et de Bir Msana qui vont permettre de renforcer la production pétrolière de l'Algérie avec un apport supplémentaire cumulé de 32 000 barils par jour dans une première phase. Le gisement de Bir Sebaa, 150 km au nord-est de Hassi Messaoud, assure une production initiale de 20 000 barils par jour et qui est appelée à passer à 40 000 barils par jour à l'horizon 2019, alors que ses réserves sont de l'ordre de 758 millions de barils dont 25% sont récupérables. Il est opéré par l'association composée de Sonatrach qui intervient à hauteur 25%, contre 35% la compagnie thaïlandaise PTTEP et 40% pour le groupe vietnamien Petrovietnam. Le groupe algéro-vietnamo-thaïlandais Bir Sebaa a achevé, en 2008, les travaux d'exploration et a signé, en 2011, un contrat avec le consortium japonais Japanese Gas Corporation (JGC) and JGC Algeria SPA pour réaliser les installations industrielles de traitement de pétrole, de pipelines d'expédition de pétrole et de gaz ainsi qu'une base industrielle sur le champ de Bir Sebaa.

Les investissements consentis pour le développement de ce gisement sont estimés à près d'un milliard de dollars, explique-t-on. Le gisement de Bir Msana, 300 km à l'est de Hassi Messaoud, assure quant à lui une production de 12 000 barils par jour.

Ses réserves approuvées sont estimées à hauteur de 144 millions de barils avec un taux de récupération de 39%. Il est opéré par l'association qui regroupe Sonatrach (25%), la compagnie malaisienne Petronas (35%) et l'espagnole Cepsa (40%). Le projet Bir Msana, qui comprend également une base vie et une ligne électrique de haute tension (60 Kv), a été réalisé par le groupement coréen Hyundai pour un coût d'environ 160 millions de dollars.

La production provenant des deux gisements mitoyens est acheminée par un réseau de

pipelines construit par Kahrif vers Haoud El Hamra, précise-t-on. Dans le cadre de son quota au sein de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), la production pétrolière de l'Algérie est plafonnée à 1,2 million de barils par jour depuis décembre 2008, alors que ses capacités tournent autour de 1,4 mbj, rappelle-t-on. A ce propos, et face à la tendance baissière des cours mondiaux de brut, «l'Algérie est appelée à augmenter sa production à travers la mise en évidence de nouveaux gisements mais aussi améliorer le taux de récupération de ceux en exploitation, notamment au niveau de Hassi Messaoud».

L. D./APS

Tlemcen Près de 1 360 hectares de forêt détruits dans 25 incendies depuis juin

UNE SUPERFICIE de près de 1 360 hectares de forêt, de broussailles et de maquis a été endommagée dans 25 incendies dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris du premier responsable de la Conservation des forêts de la wilaya. Les feux ont ravagé quelque 550 ha d'arbres forestiers, 778 ha de broussailles et 22 ha de maquis, ainsi qu'une superficie d'herbes sèches, selon le responsable de la Conservation des forêts, qui a indiqué que le bilan des incendies de ces deux derniers mois est supérieur à celui enregistré l'an dernier à la même période. Cette augmentation du nombre d'incendies est due, selon Abdelhafid Zoheir, à la canicule qui sévit dans la wilaya de Tlemcen, ces dernières semaines, facilitant ainsi le déclenchement des incendies. D'autre part, les services de la Conservation des forêts ont enregistré, durant la même période, 39 incendies de moindre importance dont les foyers n'ont pas dépassé des superficies supérieures à un hectare, causant la destruction de 14 ha de broussailles, a indiqué le même source. Le même responsable a rappelé les efforts déployés dans le cadre du plan de lutte contre les feux de forêt établi par les services des forêts et de la Protection civile, appuyés par différents services communaux.

R.R.

Souk Ahras

39 projets validés depuis le début de l'année

Trente-neuf projets d'un coût global évalué à 39,8 milliards de dinars ont été validés depuis début 2015 à Souk Ahras par le Comité de wilaya d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref), a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie et des mines (DIM).

Ces projets qui contribueront à la création de 1 600 postes de travail, concernent les secteurs de l'industrie et l'agroalimentaire dont une laiterie et une cimenterie attendue

dans la commune de M'daourouch, a précisé la même source. Il est également prévu la réalisation d'unités de fabrication de poteaux électriques et d'équipements d'élevage avicole, une unité de production de biscuits, une huilerie et une pépinière inscrite dans le cadre des projets du Haut-Commissariat au développement de la steppe (HCDS), souligne la même source.

Le reste des projets concerne les industries de transformation (25 unités), la santé (6 projets), les matériaux de construction (5) et

le tourisme (4 unités), ajoute la même source.

Par ailleurs, les responsables de la direction de l'industrie et des mines et de la direction des services agricoles de la wilaya conjuguent leurs efforts en vue de l'augmentation des surfaces réservées à l'arboriculture, afin de contribuer à la création d'emplois dans les domaines des industries de transformation et agroalimentaire, a-t-on souligné de même source.

N.T./APS.



Libye

Un pas vers un cessez-le-feu entre Toubous et Touareg

Toubous et Touaregs de la ville libyenne d'Oubari ont signé une déclaration commune à Bruxelles. Il ne s'agit pas encore d'un cessez-le-feu, mais le dialogue direct qui s'est ouvert entre les représentants des deux communautés a permis de jeter les bases d'un futur accord de paix à Oubari, après neuf mois d'un conflit qui a fait plusieurs centaines de victimes. C'est en tout cas ce que les signataires espèrent.

Par Ahmed O./ RFI

Les délégations touarègue et touboue se sont engagées à rétablir les conditions de sécurité pour permettre à l'aide humanitaire d'être acheminée auprès des déplacés. Une sorte de trêve pour arrêter l'escalade des violences et surtout secourir des populations durement affectées. Il s'agit pour l'heure d'une déclaration de bonne volonté.

Le cessez-le-feu sera pour plus tard, aussi vite que possible, souhaite Ahmed Baye, un membre de la délégation touarègue joint au téléphone. Les délégations, composées de chefs militaires et politiques et de sages, doivent maintenant rentrer à Oubari pour informer les populations de leurs bonnes intentions.

Reste à convaincre des communautés marquées par des affrontements très durs dans une région déstabilisée depuis la chute de Mouammar Kaddafi, où les enjeux liés au trafic de drogue et à l'exploitation de champs pétroliers attisent les convoitises. La situation reste encore tendue sur place, mais les discussions en face à face qu'ont pu avoir les délégations touboue et touarègue, constituent un premier pas qui semblait impossible à faire il y a quelques semaines, confie l'un d'eux.

Les différents groupes se battent à la fois pour une domination politique et économique sur le grand sud libyen, riche en pétrole, en gaz et en eau. Les Toubous, qui se plaignent d'avoir toujours été marginalisés sous le régime Kaddafi et ont participé à la révolution libyenne, réclament aujourd'hui une meilleure redistribution du pouvoir et des ressources. Les Touareg, eux, se partagent entre partisans de l'opération militaire



Ph. : DR

anti-islamiste menée par le général Haftar et soutenue par le gouvernement reconnu de Tobrouk, et partisans des milices islamistes Fajr Libya qui soutiennent le Parlement installé à Tripoli. Par ailleurs, sept soldats libyens ont été tués vendredi dans des affrontements avec des combattants du groupe Etat islamique (EI) à un point de contrôle tenu par les

forces fidèles au gouvernement officiel, a-t-on appris de sources militaires. Cinq soldats ont d'abord été tués lorsque les assaillants ont lancé une attaque contre ce point de contrôle, situé dans l'est du pays, puis deux autres sont morts à la suite de l'envoi de renforts par le gouvernement. Au moins cinq autres soldats ont été blessés. «Les com-

bats se poursuivent à environ 100 kilomètres (de la ville) d'Ajdabiya», selon un responsable des forces gouvernementales. Les djihadistes de l'EI tentent d'exploiter l'instabilité qui règne encore en Libye, où deux gouvernements et deux Parlements, installés à Tripoli et dans l'est du pays, se disputent la légitimité politique.

A.O./ RFI

67 soldats tués et 313 blessés en juillet à Benghazi

AU MOINS 67 soldats libyens ont été tués et 313 autres blessés dans des affrontements entre les forces gouvernementales et des rebelles au cours du mois de juillet à Benghazi, dans l'est de la Libye, a annoncé une responsable hospitalière locale. «L'hôpital Al-Jala de Benghazi a reçu en juillet les cadavres de 67 soldats, tués au cours des combats ayant opposé l'armée régulière libyenne aux éléments du "Conseil de la choura des forces révolutionnaires" (groupe armé)», a affirmé la porte-parole de l'hôpital, Fadia al-Borghothi. «313 membres des forces gouvernementales, blessés lors des affrontements, ont également

été évacués vers notre établissement», a-t-elle ajouté. Epicentre de la révolte populaire ayant conduit à la chute de l'ancien régime de Mouammar Kaddafi en 2011, Benghazi est aujourd'hui une cité meurtrie par des combats incessants entre les forces gouvernementales et des groupes extrémistes armés. Le principal groupe armé à Benghazi est le «Conseil de la choura des forces révolutionnaires», allié à la coalition «Fajr Libya» qui a pris la capitale Tripoli en août 2014 et y a installé son propre gouvernement, non reconnu par la communauté internationale.

A.O.

Maroc

Le journaliste Ali Lemrabet cesse sa grève après «satisfaction de ses revendications»

Le journaliste marocain opposant, Ali Lemrabet, qui veut reprendre son métier au Maroc après 10 ans d'interdiction, a annoncé qu'il cessait une grève de la faim entamée il y a plus d'un mois à Genève pour dénoncer des mesures administratives prises à son encontre par les autorités du royaume. M. Lemrabet a annoncé cette décision dans un communiqué, «après les déclarations du ministre marocain de l'Intérieur annonçant officiellement (qu'il) pourra renouveler son passeport à Barcelone et pourra obtenir un certificat de résidence au Maroc après un séjour de trois mois». Le journaliste marocain, en grève de la faim depuis le 24 juin, a expliqué qu'il allait «demander, quand sa santé le lui permettra, le renouvellement de

son passeport aux services consulaires de Barcelone», où il réside aux yeux des autorités marocaines. Puis il rentrera au Maroc où il séjournera pendant trois mois chez son père à Tétouan afin de recevoir un certificat de résidence, d'après le texte. Il a, par la suite, l'intention de demander «un récépissé de création d'un hebdomadaire satirique». M. Lemrabet est connu pour ses positions audacieuses sur des questions nationales sensibles. Il figure en bonne place parmi la poignée de journalistes locaux courageux qui n'entendent pas jouer à «la voix de leur maître», le roi en l'occurrence. En avril dernier, M. Lemrabet, qui a eu le courage d'affirmer que les réfugiés sahraouis à Tindouf (Algérie) n'étaient pas des «séques-

trés» comme l'affirme la propagande du régime marocain, avait fini de purger une peine «inventée pour lui», une interdiction de dix ans de pratiquer le journalisme. En début de semaine, des militants de la liberté d'expression ont appelé, par la voix d'une pétition, le roi marocain, Mohammed VI, à mettre fin à une situation de plus en plus dangereuse pour la vie du journaliste. Le texte de la pétition, une lettre ouverte au roi et signée par des dizaines de personnalités internationales, observe que «la liberté d'expression et la critique sont des instruments fondamentaux...» et que «toute tentative d'entraver la liberté d'expression est dégradante pour l'image du Maroc».

N.T./APS

Tunisie

La France va «renforcer» sa coopération antiterroriste

LA FRANCE va «renforcer» sa coopération antiterroriste avec la Tunisie en lui fournissant notamment une unité cynophile de détection d'explosifs et en formant des unités d'intervention, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. La Tunisie est «devenue une cible» pour les terroristes «car (elle) a réussi sa transition démocratique (...), cet espoir doit continuer de vivre», a déclaré M. Cazeneuve à l'issue d'une rencontre à Paris avec son homologue tunisien Najem Gharsalli. «La coopération progresse», elle doit «s'accélérer» et «s'intensifier», a affirmé le ministre qui a signé, mercredi à cet égard, une «lettre d'intention» avec M. Gharsalli. Dès septembre, a promis M. Cazeneuve, une unité cynophile détectant les explosifs sera mise à disposition de la Tunisie par la France afin «d'accentuer» la lutte contre le déminage. Des unités d'intervention tunisiennes seront également formées par les policiers et gendarmes d'élite français. «Mon pays est devenu démocratique» et est «menacé» par le terrorisme, a déclaré M. Gharsalli.

«Nous sommes déterminés à défendre les mêmes valeurs (...) avec nos alliés européens et américains. Nous avons les mêmes ennemis et les mêmes objectifs», a-t-il ajouté, en affirmant vouloir «bâtir une nouvelle phase de coopération» avec la France. La Tunisie fait face, depuis la révolution de 2011, à un essor de la mouvance extrémiste, qui a tué plusieurs dizaines de militaires et de policiers depuis fin 2012. La menace terroriste est à son maximum dans le pays depuis les attaques meurtrières de Sousse (38 touristes tués) le mois dernier et du musée du Bardo à Tunis (22 morts, dont 21 touristes) en mars, revendiquées par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

R.M.

Israël

Le gouvernement, sous le feu des critiques, veut agir contre les extrémistes juifs

■ Le gouvernement israélien, soumis à de fortes pressions, a annoncé hier des mesures punitives contre les extrémistes juifs après la mort d'un bébé palestinien brûlé vif et une attaque au couteau lors de la Gay pride, Benjamin Netanyahu promettant une «tolérance zéro».

Par Ali O.

A Jérusalem, des heurts ont de nouveau opposé Palestiniens et policiers israéliens sur l'esplanade des Mosquées avant un retour au calme, après deux jours de protestations en Cisjordanie occupée et à Jérusalem qui avaient dégénéré en affrontements avec l'armée israélienne. Vendredi, un bébé palestinien de 18 mois, Ali Dawabcheh, a été brûlé vif après une attaque d'extrémistes juifs qui ont jeté des cocktails Molotov dans leur maison du nord de la Cisjordanie. Ses parents et son frère, hospitalisés dans un "état critique", se débattaient encore hier "entre la vie et la mort", selon leurs médecins.

En soirée, deux adolescents palestiniens avaient péri sous les balles de l'armée. Jeudi à Jérusalem, un extrémiste juif récidiviste a attaqué au couteau des participants à la Gay Pride faisant six blessés.

De l'opposition israélienne à l'ONU en passant par les Palestiniens, tous ont dénoncé l'attaque contre la famille Dawabcheh, un acte rendu possible par «l'impunité» dont jouissent, selon différentes ONG, les

colons et autres activistes d'extrême droite. En outre, des rassemblements ont eu lieu samedi à travers Israël pour dénoncer l'attaque de la Gay pride.

Hier, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a promis la «tolérance zéro» et son ministre de la Défense Moshé Yaalon a autorisé la mise en détention administrative, c'est-à-dire sans charge et pour une durée illimitée, d'extrémistes juifs.

Cette mesure, habituellement réservée aux Palestiniens, pourrait donner aux enquêteurs le temps nécessaire pour mener les preuves nécessaires à un procès, expliquent les médias.

Mais trois jours après la mort d'Ali Dawabcheh, les auteurs sont toujours en fuite et les Palestiniens placent peu d'espoir dans le gouvernement israélien sur lequel les partisans de la colonisation et de la droite nationaliste et religieuse ont la haute main. Depuis des années, les extrémistes juifs agressent, sous le label du «prix à payer», des Palestiniens et des Arabes israéliens, et vandalisent des lieux de culte musulmans et chrétiens ou même l'armée israélienne.

Les Palestiniens affirment avoir recensé «11 000 attaques en dix ans». Selon l'ONG israé-



lienne Yesh Din, 85,3% des plaintes de Palestiniens contre des colons sont classées sans suite. Le président palestinien Mahmoud Abbas a d'ailleurs raillé vendredi les méthodes de l'armée israélienne. «Elle les garde une heure pour une enquête, puis les relâche et ils peuvent reprendre leurs attaques». Ces attaques sont selon lui le «résultat direct» de la «politique de colonisation menée par Israël» qui a mené à l'installation d'environ 400 000 colons en Cisjordanie et 200 000 autres à Jérusalem-Est, occupée et annexée. Pour Yossi Melman, spécialiste des questions de renseignements pour le Jerusalem

Post, il n'y a aucune explication logique à l'impuissance des autorités qui n'ont jusqu'ici arrêté aucun suspect après la mort du bébé. «Il est incompréhensible qu'un État qui réussit à défaire le terrorisme arabe et palestinien, qui constitue un modèle copié par de nombreuses agences de sécurité, trouve difficile d'affronter quelques centaines de terroristes et leurs complices», écrit-il.

Les responsables de la sécurité disent, eux, qu'il est difficile d'infiltrer ces petits groupes qui n'utilisent pas de téléphone cellulaire, restent muets durant leurs interrogatoires et reçoivent visiblement des consignes sur le comportement à adopter face

aux forces de l'ordre. Un document a récemment été retrouvé lors d'une arrestation expliquant comment mettre le feu à des mosquées, des églises ou des maisons de Palestiniens sans laisser de trace, selon la radio israélienne. Mais le chef de l'opposition de centre-gauche Isaac Herzog a estimé que «lorsque l'État le veut, il peut lutter contre le terrorisme», appelant le gouvernement Netanyahu, l'un des plus à droite de l'histoire d'Israël, à faire son «examen de conscience». L'ex-président Shimon Peres a dénoncé indirectement la responsabilité de Netanyahu, devant un rassemblement samedi à Tel-Aviv. «Celui qui incite à la haine contre les Arabes d'Israël, qu'il ne s'étonne pas lorsqu'un incendie des églises, des mosquées et qu'à la fin on brûle un bébé dans la nuit», a-t-il dit, alors que des déclarations de campagne de Netanyahu sur les Arabes israéliens avaient provoqué un tollé en mars.

L'actuel président Reuven Rivlin a, lui, dit «avoir honte» dans un texte publié en hébreu et en arabe hier dans la presse, tandis qu'une délégation du Meretz, le parti de la gauche israélienne, s'est rendu à Ramallah et a affirmé à Abbas réclamer au gouvernement israélien «pas plus de condamnations, mais plutôt des mesures répressives contre le terrorisme juif». A. O.



Points chauds

Sabotage

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Marie Le Pen qui mène depuis quelques mois une véritable guerre d'usure contre sa fille, semble prêt à toutes les déclarations pour rester au centre de l'intérêt des médias. Ainsi, le fondateur et président d'honneur du Front national, adversaire politique de longue date de l'ancien chef de l'État, a reconnu à ce dernier certaines qualités qu'il n'a pas hésité à énoncer. Le Pen père en est persuadé, en politique prévaut la «stratégie du choc». Mieux vaut avoir une mauvaise presse que rien du tout pour un personnage public. Une position dont il n'a jamais dévié et qui l'a même conduit à une guerre frontale contre sa fille Marine Le Pen. Selon l'hebdomadaire *Le Point* paru jeudi, Jean-Marie Le Pen a trouvé confirmation de la validité de sa stratégie chez l'un de ses plus fervents adversaires. Selon le patriarche: «Ni Alain Juppé ni François Fillon n'ont de lien charnel avec les militants, contrairement à Sarkozy». Un avantage sur lequel compte d'ailleurs s'appuyer l'actuel président des Républicains pour gagner la primaire de la droite en 2016. «Il faut reconnaître que Sarkozy est un orateur formidable, il captive son auditoire et a le talent de susciter la satire... Il a compris une chose: qu'on parle de lui en bien ou en mal, l'essentiel c'est qu'on parle de lui!», estime encore le fondateur du FN. Une stratégie éprouvée par Jean-Marie Le Pen tout au long de sa carrière, marquée par divers scandales et outrances sur la Seconde Guerre mondiale notamment. En vantant les mérites de l'ancien chef de l'État, Jean-Marie Le Pen donne du crédit au principal adversaire à droite pour Marine Le Pen dans la course à l'Élysée: depuis mai dernier il ne souhaite d'ailleurs plus la victoire de sa fille. Surprenante au premier abord, cette affabilité de Jean-Marie Le Pen est également un retour de compliment. En effet de son côté Nicolas Sarkozy a lui aussi vanté les qualités du père pour dénigrer la fille: «Avec Marine Le Pen, c'est physique! Je la déteste... Elle est épaisse (...) Cette voix éraillée... On dirait un soudard!», aurait-il lâché en privé, selon le *Point*. «Je revendique le délit de sale gueule. Avec son père, c'était différent. Marine Le Pen, c'est son père, la culture en moins». Reste à savoir si Le Pen essaie de provoquer une réaction chez sa fille ou s'il est sérieusement décidé à saboter sa prochaine campagne présidentielle en commençant dès maintenant à investir le champ médiatique que cela soit pour la critiquer elle et son équipe ou pour complimenter ses adversaires.

F.M.

Turquie

Attentat suicide du PKK contre une gendarmerie

La rébellion kurde a franchi un nouveau palier hier en menant un attentat suicide contre une gendarmerie turque, qui a fait au moins deux morts et des dizaines de blessés, dans un cycle de violences marqué par la poursuite simultanée de raids aériens massifs contre le PKK en Irak. Selon l'armée, un tracteur bourré de deux tonnes d'explosifs a été précipité dans la nuit contre les locaux d'une gendarmerie des environs de la ville de Dogubayazit (est), à proximité de la frontière iranienne.

C'est la première attaque de ce type signalée depuis que la trêve entre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et l'armée turque a volé en éclats il y a une dizaine de jours.

Deux soldats ont été tués et 31 blessés «dont quatre se trouvent dans un état grave», a affirmé l'armée. Les médias turcs ont assuré que les rebelles avaient ensuite tendu «une embuscade» pour gêner l'arrivée des secours. Le PKK a revendiqué l'attentat, ajoutant dans un communiqué que «des dizaines de soldats ont été tués».

Selon des images montrées par les télévisions, le toit et une des façades de la gendarmerie, un vaste bâtiment blanc de plusieurs étages, ont été soufflés

par l'explosion. Dans une autre attaque attribuée hier au PKK, un soldat a été tué et sept ont été blessés lorsqu'une mine a explosé au passage d'un convoi militaire dans la province de Mardin (sud-est).

Depuis le déclenchement le 22 juillet d'attaques quotidiennes par le PKK, au moins 17 membres des forces de l'ordre turques ont été tués.

L'aviation turque mène de son côté chaque jour des raids massifs contre les positions de la guérilla dans les montagnes du nord de l'Irak, où le PKK est réfugié depuis des années. Au moins 260 combattants kurdes ont été tués dans ces raids et près de 400 blessés, selon Ankara. Mais le sort des civils irakiens pouvant être pris sous les bombardements des F-16 turcs commence à inquiéter. Les autorités de la région autonome du Kurdistan irakien ont fait état samedi de six morts parmi la population locale, des médias prokurdes turcs évoquant un «massacre» qui aurait fait 9 morts.

Ce qui a conduit le président de cette région, Massoud Barzani, à réagir en demandant au PKK de partir «pour que les civils ne deviennent pas des victimes de cette guerre». La Turquie dit avoir pris très au

sérieux des informations pouvant lui valoir la réprobation de la communauté internationale et envenimer des relations apaisées avec les dirigeants du Kurdistan irakien, qui ont notamment renforcé les liens économiques avec Ankara.

Le ministère turc des Affaires étrangères a annoncé l'ouverture d'une enquête, en promettant que «les faits seront pleinement vérifiés».

L'armée a assuré hier que, «après vérification», aucun village ne se trouvait aux abords des récentes frappes qui visaient «uniquement des abris utilisés par les terroristes».

Quant au Premier ministre Ahmet Davutoglu, il a répété que «le combat contre les organisations terroristes se poursuivra sans discontinuer».

Le président Recep Tayyip Erdogan a lancé une «querre contre le terrorisme» visant simultanément le PKK et le groupe État islamique (EI), accusé de l'attentat suicide du 20 juillet à Suruç (sud) dans lequel 32 jeunes militants kurdes de Turquie ont trouvé la mort.

Cette attaque a mis le feu aux poudres, entraînant des représailles immédiates du PKK contre le pouvoir central accusé de ne pas protéger la population kurde.



Expositions/ Semaine culturelle de Ouargla à Constantine

La sculpture sur bois «vole la vedette»

■ Le stand de Mohamed-Saleh Baba Hanni, sculpteur sur bois originaire de la ville de Ouargla, a carrément «volé la vedette» aux autres artisans qui exposent depuis samedi soir aux galeries de la salle de spectacles Ahmed-Bey, à Constantine, dans le cadre de la semaine culturelle de Ouargla, inscrite au programme de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Par Fateh H.

Animé par la passion de ressusciter un patrimoine architectural typique à cette oasis au charme désuet, de perpétuer son histoire et d'immortaliser son mode de vie, l'artiste propose des œuvres singulières, réalisées sur des branches de palmier, appelées karnaf, et éblouit les visiteurs avec le luxe du détail et beaucoup d'originalité.

Des prototypes des ksour de Ouargla, Tamacine, de l'ancienne mosquée Lalla Malkia, des habitations typiquement africaines, des puits, des outils de beauté de la femme de la région du Sahara, sont superbement reproduits, reflétant un savoir-faire bien établi. «Le début de l'aventure a commencé en 2005», affirme à l'APS Baba Hanni qui, alliant passion et goût et utilisant un faux, une scie, un cutter, quelques clous, et des noyaux de dattes, a fait resurgir des merveilles au cachet de l'authenticité. Exerçant dans une administration, l'artisan-artiste, épris par sa ville consacre, son



temps libre à sculpter et à perpétuer «des images de Wargren», sirotant un thé, sur un air de musique du chanteur Alla, le maître du Foundou, a-t-il dit avec le sourire. C'est ainsi que le visiteur admire l'ingéniosité architecturale du ksar de Ouargla, reproduite sur une branche de

palmier, et apprend que l'édifice, identité d'une ville dont l'origine remonte à l'ère numide, s'étend sur 30 hectares et est classé en 1996 comme patrimoine national puis en 2011 en tant que secteur sauvegardé.

Devant la dextérité des modèles présentés, le visiteur

découvre la première mosquée du ksar Ouargla, celle de Lalla Malkia, «tâtonne» la beauté de la région, distingue des pans de l'histoire de cette oasis et capitalise un savoir local ancestral dans la construction. «Mon projet commence avec des recherches que j'effectue sur les caractéristiques et les spécificités du prototype et je veux réaliser, notamment dans la reproduction des ksour ou autres aspects du mode de vie à Ouargla, dans le souci de donner le cachet d'authenticité et de la conformité à mon œuvre», souligne Baba Hanni.

Des puits, l'artiste sculpteur présente plusieurs prototypes pour relater un mode de gestion de l'eau qui a prouvé son efficacité et a permis à l'homme de survivre dans les régions arides. Baba Hanni admet qu'au fil du temps, la «petite occupation» est devenue une «grande passion», une manière de raconter sa ville et un art qu'il souhaiterait transmettre aux passionnés.

Pour le moment, l'artisan réserve un petit coin, dans sa maison, pour pratiquer sa pas-

sion, mais son rêve demeure de créer un atelier d'apprentissage pour les jeunes de la région. Un projet-rêve que l'artiste compte bien concrétiser dès son départ à la retraite.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), la semaine culturelle de Ouargla à Constantine, qui se poursuivra jusqu'à mardi, met à l'honneur tout l'art folklorique, le patrimoine historique, les dattes et ses dérivés ainsi que divers produits artisanaux de la capitale des dattes et de l'or noir.

F. H./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nouveau théâtre de verdure de Timgad (Batna)
Jusqu'au 6 août :
37^e édition du Festival international de Timgad.

Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran
Jusqu'au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)
Jusqu'à aujourd'hui :
Exposition «Machine théologique» de Liess Vergès.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua-Tipaza)
Jusqu'au 15 août :
Exposition de peinture «Lumières du Sud» de Salim Bouhali.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa)
Jusqu'au 6 août :
7^e édition du Festival culturel maghrébin de la chanson andalouse.

Une caravane cinématographique pour les Hauts-Plateaux

Une soixantaine d'œuvres projetées

Une soixantaine d'œuvres cinématographiques algériennes entre fictions, documentaires et films d'animation, seront projetées dans 13 régions des Hauts-Plateaux, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisée par le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca), la «Caravane cinéma de l'été» sillonnera les localités des régions concernées avec des ciné-bus jusqu'au 30 août. Un programme de projection sur dix jours est prévu dans les villes de Tébessa, Khenchela, Batna, Oum el Bouaghi, Setif, Bordj Bou-Arréridj, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Tiaret, M'sila, Saïda et El Bayadh.

Cette caravane prévoit la projection d'œuvres produites lors des différentes

manifestations culturelles, comme «Alger, capitale de la culture arabe 2007e», le «2^e Festival panafricain», «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011» ou encore le cinquantième anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie. Les fictions historiques «Zabana!» de Saïd Ould Khelifa, «Fadhma N'soumer» de Belkacem Hadjadj, «Ben Boulaid», «Krim Belkacem» et «Loffi» de Ahmed Rachedi ou encore le tout récent «Opération Maillot» de Okacha Touita seront projetées au public.

Les organisateurs prévoient également la projection de fictions algériennes récentes comme «El Wahrani» et «Mascarade» de Lyes Salem, «Le puits» de Lotfi Bouchouchi, «Parfums d'Alger» de Rachid Benhadj, «Crépuscule des ombres» de Mohamed

Lakhdar Hamina, ou encore «Révolution Zendj» de Tariq Tegia, en plus d'une sélection de succès des 1980 et 1990.

Lors de cette caravane, plusieurs documentaires seront projetés pour la première fois au public, à l'instar de «El hadja lalla Maghnia» de Mustapha Hacini, «Ibn Khaldoun» de Chergui Kharoubi, «Cheikh Mohamed Ibn Abdelkrim El Maghili» de Lâarbi Lekhal ou encore «Tlemcen et Béjaïa relations et cultures» du regretté Benamar Bakhti, récemment disparu. Parallèlement aux cycles «Ciné médina» et «Ciné plage», cette caravane prévoit des projections dans les zones enclavées de chacune des villes concernées.

T.R.

Coup-franc direct



Accorder vos violons !

Par Mahfoud M.

Après que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, eut surpris tout le monde avec sa décision d'interdire le recrutement des joueurs étrangers et qui a été faite lors de la réunion du Bureau fédéral, voilà que celui de la LFP, à savoir Kerbadj, dit tout le contraire. Selon lui, cette décision pourrait être revenue et ne pas être appliquée, sachant que la FAF souhaitait juste que le recrutement de ces derniers (les étrangers) soit mieux organisé. Les responsables de la balle ronde nationale ont-ils changé leurs avis après qu'ils se sont rendus compte que cette décision était impopulaire ? Sans doute, mais une chose est sûre, ils nous ont habitués à décider d'une chose et à se rétracter ensuite et faire machine arrière. Les dirigeants des instances dirigeantes de notre football n'arrivent pas à accorder leurs violons pour tout ce qui a trait à la gestion du championnat et tout ce qui touche à notre football en général. Il faut avouer aussi qu'il n'était pas évident d'interdire aux clubs de ne pas recruter des joueurs africains avec l'absence de travail à la base et l'inexistence pratiquement de la formation, ce qui fait que la qualité du joueur local n'est pas vraiment au top.

M. M.

MO Béjaïa

8 semaines d'indisponibilité pour Hamzaoui

L'attaquant du MO Béjaïa (L1 de football), Okacha Hamzaoui, opéré jeudi en Tunisie de la cheville, devra s'éloigner des terrains pendant 7 à 8 semaines, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club béjaoui. Le joueur qui a ressenti des douleurs au niveau de la cheville au cours du stage qu'effectue le MOB actuellement en Tunisie, a été contraint de passer sur le billard. Le joueur rentrera au pays dimanche pour poursuivre sa convalescence. Du coup, l'attaquant des «Crabes» ratera probablement les cinq premières journées du championnat de L1, dont le coup d'envoi sera donné le 15 août courant. Par ailleurs, le MOB, sous la houlette de l'entraîneur suisse Alain Geiger poursuit son stage pré-compétitif à Bordj Sedria. Lundi, les coéquipiers de la nouvelle recrue Saâd Tedjar (ex-ASO Chlef) joueront un match amical face à la formation saoudienne d'Al-Fath. Côté recrutement, le vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe d'Algérie, a été très actif en engageant par moins de 13 joueurs. Ainsi, Meliani (ex-ASO Chlef), Boukria (ex-ES Sétif), le gardien de but Daïf (ex-



ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (ex-RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Bendjelloul (ex-ASM Oran), Khadir (ex-MC Alger), Belkacemi (ex-USMM Hadjout), Ndoï Mohamed Waloui (ex-Stade Mbour/Sénégal) et Fallou Gallas Wade (ex-équipe réserve de l'Atletico Madrid/Espagne) joueront la saison prochaine sous les couleurs du MOB. En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres : le portier Smail Mansouri (retour à l'USM Alger après un prêt), Faouzi Rahal (JS Kabylie) et Nassim Dehouche (MCE Eulma).

Mondiaux-2015 de vovinam viet vo dao

L'EN deuxième derrière le Vietnam



L'Algérie avec 15 médailles d'or a terminé à la deuxième place des Championnats du monde de vovinam viet vo dao, derrière le Vietnam avec 19 titres mondiaux, à l'issue de la 3^e et dernière journée de compétition disputée samedi à la salle

Harcha-Hacène (Alger). Lors de cette dernière journée, les Algériens ont remporté sept médailles d'or, cinq en argent et quatre en bronze. Au total l'Algérie comptabilise 33 médailles (15 or, 12 argent et 6 bronze). Les sept médailles d'or algériennes décrochées samedi, ont été remportées par Fatma Zohra Boudri dans la catégorie (+65 kg), Lokman Benhala (82-90kg), Oussama Mecheqgueche (77-82 kg), Sofiane Bouchelouh (+90 kg), Hadjer El Kharraz (Long Ho Quyen), le duo Hamza Zaidi-Salah Rabia (Song Luyen Dao), et l'équipe composée de Bachir Boudjoudjou-Fares Ouahab-Akli Dali en Quyen Dong Doi Nam. La dernière journée de compétition a été marquée par le sacre de l'Italien Stephen Maltagliati (Tinh Hao Luong Nghi Kiem Phap) et le Cambodgien Tin Pheap (54-57 kg), qui ont été les seuls athlètes à remporter des titres mondiaux en dehors des athlètes algériens et vietnamiens. Au tableau des médailles, le Vietnam est premier avec 19 médailles d'or, devant l'Algérie avec 15 médailles d'or, alors que l'Italie termine à la troisième marche du podium avec un seul titre mondial. Le président du comité d'organisation Mohamed Djouadj s'est montré satisfait des résultats obtenus par les athlètes algériens lors de cette 4^e édition des Mondiaux de vovinam viet vo dao. «Nous avons réussi à atteindre nos objectifs, en atteignant la deuxième place au classement général, et en améliorant notre moisson de médailles par rapport à la dernière édition des Mondiaux», a déclaré Djouadj. «Je pense que l'organisation des Mondiaux a été une grande réussite et j'espère que notre discipline va attirer plus d'adeptes en Algérie», a-t-il ajouté. Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie a enregistré le taux de participation le plus élevé lors des Mondiaux d'Alger qui ont vu la participation de plus de 200 athlètes.

USM Alger

Les Rouge et Noir peaufinent leur préparation

La formation de l'USM Alger continue de peaufiner sa préparation pour le prochain match comptant pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique face au MC El Eulma.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les Rouge et Noir s'entraînent au stade du 5-Juillet qu'ils ont inauguré pour la circonstance et ce pour se préparer sur du gazon naturel, étant donné qu'ils joueront sur la même pelouse au stade Messaoud Zeghar d'El Eulma. Ainsi, les Usmistes continueront à se préparer jusqu'à ce mardi avant de revenir au stade de Bologhine où la préparation se poursuivra pour cette confrontation face à Babya que les Algérois ne veulent en aucun rater, surtout qu'il s'agit d'assurer définitivement la qualification au dernier carré de la C1. Il faut savoir que les poulaains de Hamed se rendront à El Eulma ce jeudi où ils devront s'acclimater avant de s'entraîner durant la soirée à 21h 15, soit à l'heure du match qui se déroulera vendredi. Les Eulmis qui sont derniers du groupe B tenteront de remporter leur premier succès, alors que les Usmistes souhaitent confirmer leur forme éblouissante après avoir réussi un sans faute jusqu'à présent.

Par ailleurs, le club qui est sans entraîneur en chef depuis le limogeage de l'Allemand Otto Pfister en fin de saison dernière, est toujours à la recherche d'entraîneur au profil différent à celui du Belge Patrick



PH. A. D. R.

Aussems annoncé proche de l'équipe de la capitale. L'entraîneur belge Patrick Aussems a été proposé à l'USM Alger mais le club est à la recherche d'entraîneur au profil différent, selon le site officiel des Rouge et Noir. D'autre part, la direction de l'USM Alger a tenu à préciser, qu'un staff technique est déjà en place et qu'il réalise jusque-là un très bon parcours avec notamment trois victoires en autant de rencontres en Ligue des champions d'Afrique. A cette occasion, le staff technique sous la direction de Miloud Hamdi

«bénéficie de toute la confiance des dirigeants», affirme la même source. A l'issue de la troisième journée de la Ligue des champions, l'USM Alger trône en tête du groupe B avec 9 points grâce à ses trois victoires de rang. Al Merreikh et l'ES Sétif se partagent la seconde place avec quatre points, tandis que le MC El Eulma est dernier (0 pt). Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les demi-finales de la prestigieuse compétition africaine des clubs.

M. M.

Interdiction de recrutement de joueurs étrangers La décision n'est pas définitive

L'e président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, a indiqué samedi que la décision d'interdiction de recrutement des joueurs étrangers, prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF), n'était «pas définitive».

«La FAF a pris cette décision pour permettre une meilleure réorganisation du recrutement du joueur étranger».

Si d'ici au mercato d'hiver, il y aurait une réelle volonté de la part des clubs pour améliorer les conditions d'engagement d'un étranger, la décision pourrait être levée», a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition à Radio Algérie internationale (RAI).

Le Bureau fédéral de la FAF, réuni samedi dernier en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs

professionnels à partir du prochain mercato (hiver). Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le Bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux».

Néanmoins, les joueurs qui disposant d'un contrat pourront jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. «Plusieurs conditions devront être réunies désormais pour le recrutement d'un joueur étranger : l'ouverture d'un compte bancaire avec l'accord de la banque centrale pour le transfert d'une partie de son salaire à son pays d'origine, un hébergement digne, et surtout prouver que le

joueur a bel et bien évolué dans l'équipe première de son pays, quitte à nous ramener les fiches techniques des matchs, car nous n'acceptons plus un joueur qui a porté les couleurs des U-17 ou U-20 de son pays», a souligné Kerbadj.

Appelé à commenter la dernière manœuvre des clubs qui ont prolongé les contrats de leurs joueurs étrangers après la décision de la FAF, Kerbadj a parlé d'une «grande faute». «Je qualifie de grande faute le fait de prolonger un joueur étranger, qui dans le cas d'un conflit avec son club, saisira la Fédération internationale (Fifa), ce qui porterait préjudice à l'équipe et à la FAF», a expliqué le président de la LFP, qui a estimé que «la plupart des joueurs étrangers évoluant actuellement en Ligue 1, qui sont au nombre approximatif de 70, n'apportent généralement rien à leurs clubs».

Watford FC

Essaid Belkalem portera le numéro 27

L'e défenseur international algérien Essaid Belkalem de retour d'un prêt de Trabzonspor, devrait porter le numéro 27 avec son club Watford FC cette saison, selon la liste des joueurs publiée par le nouveau promu en Premier League de football. Rarement utilisé par le nouveau coach Quique Sanchez Flores lors des rencontres amicales de préparation, l'ancien joueur de la JS Kabylie avait même été relégué en équipe des U21 avec laquelle il a joué à peine 25 minutes avant de céder sa



place contre Maidenhead United le 28 juillet dernier. Belkalem a égale-

ment manqué le dernier match amical de Watford contre Séville (0-1) disputé vendredi. Le défenseur central a dû faire l'impasse sur la dernière CAN 2015 disputée au début de cette année en Guinée équatoriale en raison d'une blessure qui l'a éloigné des terrains pendant six mois. Il a été convoqué pour le précédent match de la sélection nationale face aux Seychelles (4-0) le 13 juin passé en qualification de la CAN-2017, mais n'a pas été retenu dans la liste des 18.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

3^e soirée de Timgad

Le public vole la vedette aux stars

UN PUBLIC des plus enthousiastes a quelque peu «éclipsé» samedi soir les stars de la 3^e soirée de Timgad et leur a volé la vedette par ses danses improvisées, créant une ambiance électrique dans la réplique du théâtre romain, mitoyen au site archéologique de l'antique Thamughadi.

Le public composé essentiellement de jeunes a dansé sur les mélodies de toutes les stars de la chanson qui se sont succédé sur la scène. Le rappeur algérien Lekrim dont la réputation a devancé sa première production au pays, a ouvert la soirée avec ses rythmes endiablés visiblement très aimés par les jeunes venus en grand nombre.

L'artiste, issu de l'immigration, a exprimé à la fin de son concert tout son bonheur de chanter devant le public de son pays natal.

Le libanais Messari a excellé dans ses reprises des tubes de cheb Khaled (C'est la vie, Di di, Aïcha), de Saber Rebae (Sidi manson) ou du Marocain Saâd Medjered (Mal Hbib mallou). L'artiste devait enchaîner avec ses

propres chansons «Be easy» et «Smile for me» avant de se mêler au public pour interpréter «Real love» dans un moment de communion réussie.

L'artiste qui visite l'Algérie pour la seconde fois et se produit à Timgad pour la première fois, a indiqué que son passage à Timgad, une scène appréciée par les grandes stars de la chanson universelle, a une saveur toute particulière. Il a également qualifié les spectateurs à Timgad de «mélomanes au goût élaboré».

Les mélodies chaouïes ont été également présentes durant la soirée avec Hamid Belbèche qui a interprété les célèbres chansons folkloriques auréliennes «Allach taâdini», «Arwah arwah» et «Aïn El Kerma» du grand barde des Aurès, Aïssa El Djermouni, un titre qui n'a pas pris une «ride» depuis les années 1940.

Le clou du spectacle a été la montée sur scène de la star du raï Zahouania qui a réanimé les spectateurs en fin de soirée, donnant l'impression que le spectacle venait juste de commencer

Salim.Y/APS

Feu de forêts

Trois incendies détruisent plus de 12 hectares à Tissemsilt

TROIS INCENDIES qui se sont déclarés vendredi à Tissemsilt ont détruit plus de 12 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile.

Un incendie s'étant déclaré dans la forêt de Beni Boudjemaâ dans la commune de Boukaïda a ravagé plus de 5 ha d'arbres de pin d'Alep, de chêne et d'eucalyptus et environ 200 arbres fruitiers. Un deuxième incendie qui a eu lieu dans la forêt Tafranet, dans la commune de Beni Lahcen, a détruit 3 ha d'arbres forestiers, alors que dans la forêt d'Ouled Ali, dans la commune de Lardjem, le feu est venu à bout de plus de 4 ha d'arbres notamment de pin d'Alep. Les agents de la Protection civile soutenus par des éléments de la conservation des forêts ont fini par circonscrire les incendies en l'espace de 11 heures au regard du relief montagneux accidenté qui caractérise ces zones rendant leur mission d'intervention difficile. Les deux brigades ont empêché les flammes de s'étendre vers

d'autres espaces boisés et des habitations rurales riveraines, a-t-on ajouté. La même source a justifié la déclaration des incendies par la canicule que connaît la wilaya depuis quelques jours atteignant des pics de 43 degrés.

Boumerdès/Pour destruction volontaire de biens d'autrui

Un malfaiteur placé sous mandat de dépôt

LES EMPREINTES digitales relevées sur la voiture sont identiques et ont la même similitude que celles trouvées sur la paire de chaussures de sport trouvées dans le domicile du malfaiteur. Déféré au parquet territorialement compétent, l'auteur du crime a été incarcéré au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République, près le tribunal de Boumerdès pour «destruction volontaire des biens d'autrui».

Les faits remontent au week-end dernier, lorsqu'un véhicule appartenant à un individu répondant aux initiales, F.M, en visite familiale à Boumerdès, a été saccagé par des inconnus. Le propriétaire dudit véhicule a



Rumeur sur la visite du ministre des AE omanais à Ghardaïa

Le Sultanat d'Oman dément

■ Le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youssef Ben Alaoui Ben Abdallah, «ne s'est pas déplacé», au cours de sa visite en Algérie, dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué hier à l'APS une source diplomatique à Alger.

Par Yasmine Ayadi

«**L**e ministre omanais des Affaires étrangères ne s'est nullement déplacé à Ghardaïa comme le prétendent des sites électroniques et médias algériens», a déclaré la même source, ajoutant que ce sont des «affabulations» émanant de «ceux qui ont l'habitude de pêcher en eau trouble». «Le MAE omanais a quitté directement Alger, jeudi vers 18h00, en direction de Tunis», a-t-on précisé. Le ministre omanais était arrivé à Alger mercredi dernier pour une visite de deux jours dans le cadre d'une tournée dans plusieurs capitales arabes (Le Caire, Rabat, Nouakchott, Alger, Tunis et Amman). Au cours de sa



visite à Alger, il a été reçu, jeudi, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et a examiné avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères

et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, les questions relatives à la coopération bilatérale et les préparatifs de la 7^e réunion de la commission mixte, prévue avant la fin de l'année à Mascate. Y. A.

Batna

Huit blessés dans une collision entre deux véhicules

HUIT personnes ont été blessées lors d'une collision entre deux véhicules survenue samedi en début d'après-midi sur la route nationale (RN) 88 reliant les wilayas de Batna et de Khenchela, près de Timgad, (Batna), selon la Protection civile.

La collision, puis le renversement de ces véhicules de tourisme se sont produits au lieu-dit Thénia El Hamra dans la commune d'Ouyoun El Assafir, a précisé la même source.

Les victimes de cet accident âgées entre 7 et 66 ans dont certains étaient dans un état grave ont été évacuées vers le Centre hospitalier universitaire (CHU) du chef-lieu de wilaya, pour les soins urgents, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident.

A. K.

M. L.